Projet 16/6 / Premier anniversaire

44 000 sinistrés relogés en un an

Le Nouvelliste | Publié le : 09 octobre 2012

John Smith Sanon Jocelyn Belfort

Le projet 16/6 mis en place l'année dernière par la présidence a dépassé l'objectif initial qui était de relocaliser 6 camps de déplacés dans 16 quartiers de la zone métropolitaine. Ce projet, qui doit s'achever à la fin de l'année 2013, veut permettre à des milliers de familles haïtiennes de vivre dans un logement solide et durable, tout en favorisant la création de nombreux emplois décents.

Clément Bélizaire, directeur du projet 16/6.

John Smith Sanon

×

Ce sont finalement 50 camps de déplacés qui ont été évacués dans le cadre du projet 16/6, permettant ainsi le retour de près de 44 000 personnes déplacées de la région métropolitaine dans leurs quartiers d'origine, selon les responsables du projet et leurs partenaires, qui ont donné une conférence de presse ce mardi 9 octobre 2012 au local de l'UNOPS, à morne Hercule. Les représentants des différents partenaires du projet - le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Organisation internationale de la migration (OIM), l'Organisation internationale du travail (OIT), le bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)- ont parlé de succès en présentant les différentes composantes.

La première composante, selon les explications fournies, s'occupe de l'évacuation des camps de déplacés; la deuxième concerne la réparation ou la reconstruction des maisons endommagées ou

détruites; la troisième composante porte sur la réhabilitation des quartiers, tandis que la dernière composante s'intéresse au suivi, à l'évaluation et à la gestion de la formation.

Financé à hauteur de 50 millions de dollars américains par le Fonds de reconstruction d'Haïti (FRH) et l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI), le projet 16/6 permettra de réparer ou de reconstruire près de 1 600 maisons d'ici la fin de l'année 2013, selon les initiateurs. A date, 416 maisons classées jaunes (endommagées) ont déjà été réparées, en suivant les directives du « Guide de réparation des petits bâtiments en Haïti » publié par le ministère des Travaux publics.

Selon les affirmations des responsables, la construction de nouvelles maisons en remplacement des maisons classées rouges (dangereuses) dans des zones qui ne présentent pas de risques sismiques est déjà en cours. Une visite guidée réalisée ce mardi a permis de constater que la construction des premières maisons a déjà débuté à morne Hercule. Les familles bénéficiaires ayant de faibles revenus auront accès à un système de crédit au logement, promettent les responsables. Des routes, des escaliers, des corridors, des conduites d'eau et des circuits électriques seraient aussi en cours de réhabilitation; l'assainissement sera pris en compte.

A travers un curriculum intitulé "Aprann pou rekonstwi yon Ayiti solid" (APRAS), 60 formateurs certifiés formeront graduellement près de 1 000 ouvriers, selon des programmes validés par l'Institut national de formation professionnelle (INFP) et le Ministère des Travaux publics Transports et Communication (MTPTC, dont les représentants ont également participé à la conférence de ce mardi. Les acteurs du projet 16/6 cherchent aussi à favoriser l'accès à la formation professionnelle des femmes haïtiennes et des personnes handicapées. Ils ont aussi révélé que le projet appuie les institutions de l'État haïtien, afin de relancer l'activité économique des quartiers en intégrant les acteurs locaux et en renforçant les organismes de micro finance et d'appui à l'entreprise.

John Smith Sanon Jocelyn Belfort